

MANAGER D'UNIVERS MARCHAND

Cycle rémunéré d'une durée de 9 mois

Formation professionnelle bénéficiant du soutien financier du Conseil Régional des Pays de la Loire

Le Manager d'Univers Marchand doit être capable de gérer un ou plusieurs rayons au sein d'un point de vente. Il développe l'activité marchande et encadre le personnel chargé de la vente et de l'approvisionnement. A partir d'indicateurs, il détermine les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs de chiffres d'affaires, de marge et de frais généraux. Il anime et fédère son équipe autour de projets motivants. S'il dispose d'une large autonomie d'action, le Manager d'Univers Marchand doit négocier les objectifs de vente avec sa hiérarchie et lui rendre compte de ses résultats.

Débouchés professionnels

Dans la Région des Pays de la Loire, 73 % des apprenants, toutes catégories confondues, trouvent un emploi en commerce-distribution.

62 % d'entre eux ont obtenu un niveau de formation allant de Bac à Bac+2.

Source : CREDOC 2008

Avec plus de 115.000 emplois, les métiers du commerce représentent 10 % de l'emploi régional.

Chiffres-clés (évolution sur 5 ans) :
Evolution emploi : + 14 %
Offres d'emploi : + 37 %

Source : CARIF OREF
Pays de la Loire Edition 2010

Les stagiaires issus de la formation de Manager d'Univers Marchand peuvent postuler dans les principales enseignes de la distribution de type : grands magasins, hypermarchés, supermarchés, hard discounts, grandes surfaces spécialisées, cash and carry, grossistes... à des postes dont les noms peuvent varier selon les entreprises : Chef de rayon, Manager de rayon, Manager métier, Manager commercial...

En fonction de la volonté, de la personnalité, de la disponibilité et de la mobilité dont fera preuve le Manager d'Univers Marchand, des postes de Responsable de secteur, Directeur adjoint, voire Directeur de magasin, pourront lui être proposés à l'issue d'une expérience professionnelle réussie.

Titre professionnel délivré par le Ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville.

Certification de niveau III (BAC+2)
Code NSF 312p

A ce jour, plus de 420 personnes (42 promotions) ont intégré le secteur du commerce et de la distribution à l'issue de leur formation professionnelle de « Manager d'Univers Marchand » au sein de DISTRICAMPUS.

Dans les 6 mois qui suivent la fin de la formation « Manager d'Univers Marchand », 87,5% des stagiaires trouvent un emploi dans le commerce et la distribution (CDD longue durée ou CDI).



Aptitudes requises

Cette formation s'adresse à toute personne fortement motivée pour une activité commerciale et ayant le sens de la communication et des contacts humains. Le futur Manager d'Univers Marchand doit disposer d'une capacité d'adaptation, d'organisation, de méthode et de rigueur. Il doit aussi faire preuve d'initiative et d'autonomie. Il doit avoir le sens du management et des responsabilités.

Conditions d'admission

Cette formation professionnelle est conventionnée par le Conseil Régional des Pays de la Loire.

L'effectif annuel est de 15 stagiaires qui doivent répondre aux conditions d'admissions suivantes :

- résider dans les régions Pays de la Loire, Bretagne ou Centre (pour les autres régions, l'entrée est possible sous réserve de l'accord du Conseil Régional des Pays de Loire),
- ne pas avoir suivi de formation continue qualifiante, contrat de qualification ou contrat d'apprentissage depuis au moins deux ans.
- avoir un diplôme ou une titre de niveau IV (Bac, Bac Pro...) dans le secteur professionnel,
- justifier au minimum de 12 mois d'expérience professionnelle,
- avoir quitté la formation initiale depuis au moins 6 mois.

Une demande de dérogation peut être adressée à la Région si certains critères administratifs ne sont pas entièrement respectés (cette démarche ne peut être initiée qu'avec l'accord des responsables DISTRICAMPUS). Une expérience professionnelle dans le commerce et la vente peut compenser un plus faible niveau formation initiale.



Dossier de candidature et CV détaillé sont à retourner à Groupe ESA DISTRICAMPUS :

- A la lecture de ces documents, une présélection des dossiers est réalisée. Les candidats retenus sont convoqués à une demi-journée d'information - orientation.
- Plusieurs demi-journées d'information - orientation sont programmées avant le démarrage d'un cycle.
- Les candidats sont prévenus dans un délai d'une dizaine de jours si leur candidature est retenue pour suivre un cycle professionnel au sein de DISTRICAMPUS (possibilité d'être inscrit en liste d'attente).

Calendrier de formation

La formation Manager d'Univers Marchand se déroule chaque année de mi-octobre à début juillet.

Elle alterne 6 séquences de formation au sein de DISTRICAMPUS avec 5 périodes d'application en entreprises de distribution.

Le calendrier impose nécessairement un rythme soutenu pour atteindre l'objectif professionnel visé à l'issue du cycle de formation.

DISTRICAMPUS dispense des formations essentiellement animées par des formateurs et des professionnels connaissant très bien le secteur de la distribution ou issus de ce secteur professionnel.

Programme

Le parcours de formation au métier de **Manager d'Univers Marchand** dispensé au sein de DISTRICAMPUS est validé par un « Titre Professionnel » certifié de niveau III (BAC+2) délivré par le Ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville. Ce titre professionnel fait l'objet d'un programme officiel qui vise à faire acquérir aux bénéficiaires des compétences nécessaires à la réalisation de chacune des activités constitutives de l'emploi.

Activité 1 : Développer la dynamique commerciale de son univers marchand

- Organiser le merchandising du rayon et des produits
- Gérer les stocks et garantir la présence des assortiments permanents et saisonniers préconisés par l'entreprise
- Animer et optimiser les ventes d'un univers marchand

Activité 2 : Gérer les résultats économiques d'un univers marchand

- Etablir des prévisions en tenant compte des préconisations de l'enseigne et de son marché potentiel
- Analyser les indicateurs de gestion du tableau de bord et bâtir des plans d'action pour atteindre les objectifs de l'univers marchand

Activité 3 : Manager l'équipe d'un univers marchand

- Planifier et vérifier le travail de l'équipe de l'univers marchand
- Former et faire évoluer les collaborateurs de l'univers marchand
- Faire adhérer l'équipe aux projets commerciaux de l'univers marchand

Stages d'application en entreprise, animation commerciale et mission professionnelle

Toute formation professionnelle n'est professionnelle que si elle intègre bien sûr **des périodes de stage en entreprise**. Ces périodes sont conçues de façon à ce que les stagiaires vivent des moments forts en magasin (par exemple : Noël, Pâques...).

Le choix de l'entreprise d'accueil ainsi que du rayon est laissé à l'initiative de chaque stagiaire en fonction de ses aspirations personnelles.

Il est même envisageable d'effectuer des stages dans des entreprises et des formats de magasins différents.

Dans le cadre de son travail, un Manager d'Univers Marchand doit être capable d'organiser le merchandising du rayon et des produits, de concevoir et de mettre en œuvre des **animations commerciales et/ou promotionnelles** sur le point de vente. Pour développer ces capacités professionnelles, il sera demandé à chacun de concevoir une opération ponctuelle d'animation et de la mettre en œuvre concrètement en magasin ainsi qu'une réimplantation de linéaire.

La **mission professionnelle** est menée par chacun au cours de sa formation. C'est un travail à caractère professionnel et pluridisciplinaire mettant en œuvre des capacités d'analyse et de synthèse en vue de dégager un problème concret en magasin, devant conduire à la mise en œuvre de solutions adaptées et à la mise en évidence de leurs conséquences afin de conduire à des améliorations concrètes.

La **mission professionnelle** doit être menée sur un thème pratique et opérationnel, réaliste et utile pour le magasin et correspondant à un travail attendu d'un Manager d'Univers Marchand en poste.

Parcours individualisé

Au cours de la première semaine de formation, un « positionnement initial » est proposé aux stagiaires.

Ce « positionnement initial » a pour objectif d'identifier les compétences en lien avec le métier de Manager d'Univers Marchand déjà maîtrisées par le stagiaire afin d'adapter son parcours de formation et de lui proposer un « parcours individualisé ».

Trois cycles professionnels DISTRICOMPETENCE en lien avec les métiers de la distribution sont désormais préparés au sein de DISTRICAMPUS :

- Employé(e) Commercial(e) en Magasin (niveau V),
- Responsable de Rayon (niveau IV),
- Manager d'Univers Marchand (niveau III).

Ces trois cycles professionnels ont été organisés pour que certains modules de formation où sont développées des compétences transversales soient accessibles à des stagiaires qui suivent des cycles différents dans le secteur distribution au sein du Groupe ESA. Cette organisation modulaire des formations distribution permet également d'envisager dans certains cas des « passerelles » en cours de formation pour permettre d'adapter au mieux la formation aux aspirations et aux aptitudes exprimées par chacun.

Conditions d'obtention du titre

Le titre professionnel de « Manager d'Univers Marchand » ne peut être délivré qu'aux candidats ayant satisfait aux conditions d'évaluations de la formation basée sur :

- **3 Evaluations de Formation à l'Activité (EFA) ;**

- **un examen terminal** en présence d'un jury exclusivement composé de professionnels du secteur.

- **un entretien d'approfondissement avec le jury de professionnels**. Au cours de cet entretien, le stagiaire est amené à présenter son parcours de formation, son animation commerciale et sa mission professionnelle, faisceau de preuves de son vécu en entreprise et en centre de formation.

Coût et financement de la formation

Au cours de la formation MUM, les stagiaires perçoivent une rémunération mensuelle.

Une participation aux frais de formation est demandée : 700 € pour 2010/2011.

Dans certains cas, il est possible de bénéficier d'une aide pour le financement des frais de formation (cf. [guide des aides financières](#)).

Les demi-journées d'information orientation sont l'occasion d'examiner soigneusement la situation administrative du candidat et de permettre à chacun de recevoir des conseils personnalisés sur ses possibilités de recevoir une rémunération et une aide à la formation.

Jusqu'au démarrage du cycle, l'équipe administrative reste à la disposition des futurs stagiaires afin de les aider au mieux dans leurs démarches préalables.



Questions / Réponses

J'habite la région Ile de France. Est-ce que je peux suivre cette formation sur Angers ?

Cette formation est conventionnée par la Région Pays de la Loire. Seules les personnes résidant dans cette région, ainsi qu'en Bretagne ou Région Centre peuvent intégrer cette formation, sauf accord du Conseil Régional après le dépôt d'une demande de dérogation.

Je viens d'avoir mon BTS par apprentissage. Est-ce que je peux intégrer la formation Manager d'Univers Marchand ?

Un délai minimum de 2 ans de rupture avec la dernière formation continue qualifiante – contrat d'apprentissage ou de qualification – doit être respecté pour devenir stagiaire de cette formation. Dans le cas contraire, une dérogation devra être demandée au Conseil Régional.

Après avoir obtenu mon Bac Professionnel en formation initiale l'année dernière, j'ai travaillé un an dans le secteur de la vente.

Est-ce que je peux intégrer la formation Manager d'Univers Marchand ?

Oui, car le candidat stagiaire doit avoir une expérience professionnelle d'au moins 12 mois avant d'entrer dans une formation de niveau III comme le M.U.M.

Je suis salarié dans le secteur privé. Est-ce que je peux entrer en formation dans le cadre d'un CIF (Congé Individuel de Formation) ?

Cette formation est effectivement accessible aux salariés dont l'ancienneté est de deux années consécutives au minimum au sein de la même entreprise.

Pour accéder à cette formation, y-a-t-il un âge minimum requis ?

Oui, à la date d'entrée en formation, chaque stagiaire doit être âgé au minimum de 21 ans.

N'étant plus indemnisé par les ASSEDIC, est ce que je peux prétendre à une autre rémunération pendant la durée de la formation ?

Si vous avez épuisé la totalité de vos droits ASSEDIC, le CNASEA (organisme régional) peut vous verser une rémunération. Pour cela, il faut justifier de 6 mois d'activité salariée dans une période de 12 mois (ou 12 mois dans une période de 24 mois). Vos bulletins de salaire seront demandés par le CNASEA comme justificatifs.

Peut-on changer de magasin d'accueil en cours de formation ?

Oui : chaque période de stage peut être effectuée dans un

magasin différent. Cependant, il est conseillé de ne pas multiplier les entreprises d'accueil afin d'approfondir réellement ses compétences et de prendre des responsabilités de façon progressive.

A titre d'exemple, voici quelques enseignes qui ont accueilli les stagiaires « Manager d'Univers Marchand » des deux dernières promotions : **AUCHAN, CARREFOUR, DECATHLON, GAMBERT, GEANT, HYPER U, INTERMARCHÉ, LA GRANDE RECRE, LECLERC, LEROY MERLIN, METRO, MONOPRIX, PROMOCASH, PROXI, SUPER U...**

Quels sont les métiers que l'on peut exercer après une expérience professionnelle réussie comme Manager d'Univers Marchand ?

Un Manager d'Univers Marchand peut évoluer comme Responsable de secteur ou Directeur de Magasin pour gérer entièrement un centre de profit.

En amont du magasin, différents métiers existent, aussi bien en France qu'à l'étranger : chargé d'expansion, responsable publicité, merchandiseur, responsable ressources humaines, directeur de Région, responsable supply chain, responsable d'exploitation d'entrepôt frais et sec, responsable de la qualité, chef de produits à marque propre, acheteur, contrôleur de gestion, chef comptable, responsable juridique, formateur



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'AGRICULTURE
D'ANGERS

Groupe ESA - DISTRICAMPUS

55 rue Rabelais – BP 30748
49007 ANGERS Cedex 01
Tél. : 02.41.23.55.55
Fax : 02.41.23.55.45
www.groupe-esa.com

Pour plus de renseignements :

→ Contactez CAP FORMATIONS au 02.41.23.55.55
ou cap.formations@groupe-esa.com
→ <http://www.districtcampus.com>

2010/2011